

Court Bulletin Nouvelles judiciaires



Ministry of the
Environment

Ministère de
l'Environnement

Pour diffusion immédiate
Le 30 septembre 2009

INOBSERVATION D'UN ARRÊTÉ D'AGENT PROVINCIAL : UN DÉNOMMÉ JOHN LILAKOS CONDAMNÉ À UNE AMENDE DE 1 500 \$

HAMILTON — Le 7 juillet 2009, un dénommé John Lilakos a été reconnu coupable d'une infraction à la *Loi sur la protection de l'environnement* après avoir omis de retirer des déchets d'une propriété située au 211, 5th Concession Road East, à Hamilton. En effet, M. Lilakos avait déversé des déchets de construction et de démolition sur la propriété. En novembre 2007, un arrêté d'agent provincial lui a été délivré l'ordonnant de transporter les déchets à un lieu d'élimination des déchets autorisé. Or, l'arrêté n'a pas été respecté et M. Lilakos a été mis en accusation à l'issue d'une enquête de la Direction des enquêtes et de l'application des lois du ministère de l'Environnement. M. Lilakos a été condamné à une amende de 1 500 \$, en plus d'une suramende compensatoire, payable en six mois. Les agents du ministère ont depuis confirmé que les déchets ont été retirés de la propriété et transportés à un lieu d'élimination approuvé.

Renseignements aux médias :

Kate Jordan
Direction des communications
416 314-6666

Renseignements au grand public :

416 325-4000 ou 1 800 565-4923
www.ontario.ca/environnement